Affaire Touraine/Cahuzac : le président de Génération Identitaire relaxé

16/09/2015 à 13h55

Le tribunal correctionnel de Lyon a tranché ce mardi.
Alors qu'au mois de mai, le ministère public avait requis 2000 euros d'amende contre le président de Génération Identitaire, la justice a préféré relaxer le prévenu.
Sa présence à l'opération coup-de-poing organisée le 9 juillet 2013 devant le domicile du député PS du Rhône Jean-Louis Touraine n'a pu être prouvée. A l'époque, en pleine affaire Cahuzac, les identitaires avaient assimilé l'ex ministre du Budget à Touraine.
Lyon Mag

> *J'ai gagné mon procès contre le députe #PS Jean Louis Touraine, farouche opposant de @G_IDENTITAIRE à #Lyon.*
> *http://t.co/f0wpBQ7JP8*
>
> *— Arnaud Delrieux (@ArnaudDelrieux) 16 Septembre 2015*

– Article de LyonCapitale.fr résumant l'affaire.
– Communiqué de Rebeyne – Génération identitaire Lyon suite à l'opération.